



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Commerce

Question écrite n° 41107

### Texte de la question

M. François Sauvadet souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la situation paradoxale actuelle qui se traduit par une forte baisse des prix à la production qui ne se retrouve pas à la consommation. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les raisons de cette situation et les mesures qu'il entend prendre pour éviter cette distorsion, dont les principales victimes sont les producteurs bovins français.

### Texte de la réponse

Des variations importantes sont observées entre les cotations officielles au stade de la production et les prix au stade du détail dans le secteur de la viande bovine. Les baisses à la production qui ont affecté la viande bovine ne se retrouvent pas systématiquement dans les prix proposés aux consommateurs. L'existence de cette divergence de prix suscite la méfiance et l'incompréhension tant des producteurs que des consommateurs. Mais l'organisation de la filière fait intervenir de nombreux partenaires et le produit final proposé au consommateur subit au long de ce circuit un grand nombre d'opérations, qui en alourdissent le coût. En raison de la multiplicité des enjeux et des intérêts induits par la question du prix de la viande bovine, une analyse des conditions de la formation des prix dans la filière bovine a été demandée à l'Observatoire français des conjonctures économiques. Cette étude doit déboucher sur un diagnostic pour la filière avant la fin de l'année. Dans l'immediat, le Gouvernement encourage toutes les initiatives qui sont prises par les distributeurs en concertation avec les producteurs, afin de promouvoir la consommation de viande bovine, notamment en maîtrisant l'évolution des prix de vente au détail.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sauvadet François](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41107

**Rubrique :** Viandes

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juillet 1996, page 3749

**Réponse publiée le :** 2 décembre 1996, page 6279